



COMMISSION FEDERALE SPORTIVE COUPES ET TROPHEES COUPE DE FRANCE



COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS

ROBERT BUSNEL

SAISON 2015 - 2016



COUPE DE FRANCE DE BASKET

CF Sportive / BF du 22 mai 2015

ORGANISATION 2015 - 2016

- Souhait de la Ligue Nationale de Basket :
 - Maintenir la formule de la saison 2014 – 2015 qui exemptait du 1er tour les équipes les mieux classées de PRO A
- Contrainte à intégrer :
 - 17 équipes en NM1 au lieu de 15 (+ 2 exempts)



FORMULE 2015 - 2016

32ÈME DE FINALE (48 équipes)

- 10 équipes de PROA (dont promus)
- 18 équipes de PRO B (dont promus)
- 17 équipes de NM1 (dont promus)
- 2 finalistes du TCSM 14-15
- Le ½ finaliste du TCSM éliminé par le vainqueur

Ve. 11 septembre 2015

16ÈME DE FINALE (32 équipes)

- 24 équipes qualifiées du tour précédent
- 8 équipes de PRO A

Me. 23 septembre 2015

TOURS SUIVANTS

- Système à éliminations directes sans nouvelles entrées

$\frac{1}{8}$ = Sa. 23 janvier 2016

$\frac{1}{4}$ = Ma. 1er mars 2016

$\frac{1}{2}$ = Ma. 22 mars 2016



COUPE DE FRANCE DE BASKET

CF Sportive / BF du 22 mai 2015

TROPHEES COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS SAISON 2015 - 2016



COUPE DE FRANCE DE BASKET

CF Sportive / BF du 22 mai 2015

ORGANISATION 2015 - 2016

- Mise en place de la nouvelle formule :
 - Qualification des vainqueurs des Coupes Régionales
 - Intégration des Espoirs PRO A
 - Intégration des relégués de NM1
- Contraintes à intégrer :
 - Entrée des équipes Ultra Marine en 16èmes de finale
 - Pas d'entrée directe au-delà des 16èmes de finale du fait des valorisation sportives
 - 3 « retours » de Coupe Robert BUSNEL
 - Calendrier général serré



FORMULE 2015 - 2016

32ÈME DE FINALE (36 équipes)

- 24 équipes issues des Coupes Régionales qualificatives
- 12 équipes Espoirs PRO A

16ÈME DE FINALE (32 équipes)

- 18 équipes qualifiées du tour précédent
- 6 équipes Espoirs PRO A
- 3 équipes Ultra Marines
- 2 équipes reléguées de NM1 2014-2015
- 3 « retours » de Coupe de France BUSNEL

TOURS SUIVANTS

- Système à éliminations directes sans nouvelles entrées

Sa. 9 janvier 2016

Sa. 20 février 2016

$\frac{1}{8}$ = Di. 21 février 2016

$\frac{1}{4}$ = Sa. 26 mars 2016

$\frac{1}{2}$ = Di. 27 mars 2016



COUPE DE FRANCE DE BASKET

CF Sportive / BF du 22 mai 2015

**COUPE DE FRANCE SENIORS FEMININES
JOE JAUNAY
SAISON 2015 - 2016**



COUPE DE FRANCE DE BASKET

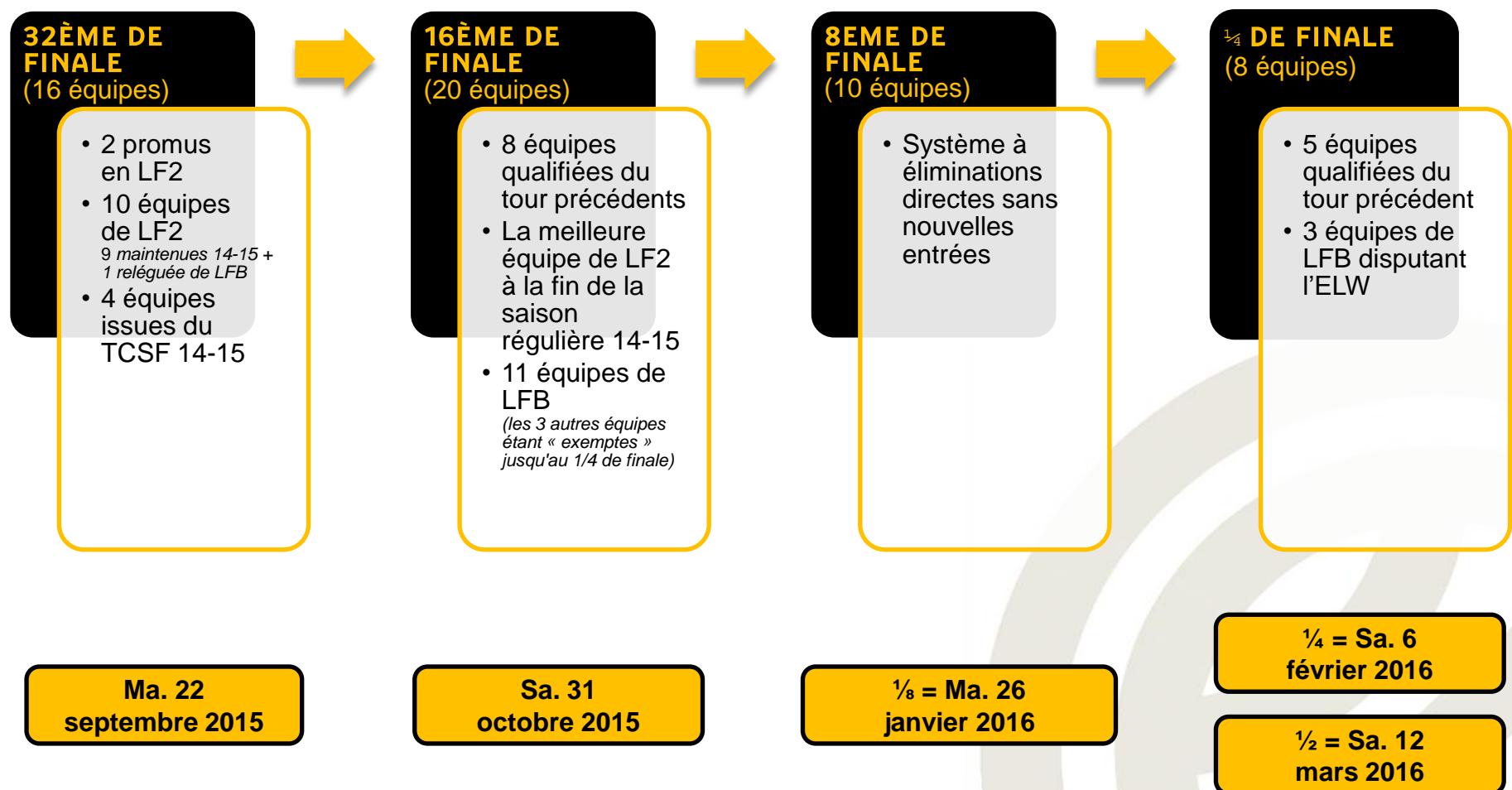
CF Sportive / BF du 22 mai 2015

ORGANISATION 2015 - 2016

- Souhait de la Délégation Haut Niveau :
 - Maintenir la formule de la saison 2014 – 2015 qui exemptait du 1er tour les équipes de LFB évoluant en ELW.
 - ~~Demande du CFBB (équipe évoluant en LF2) de recevoir une équipe de LFB~~ (Non engagement du CFBB confirmé le 21/05/2015)
 - Contrainte à intégrer :
 - 3 équipes en ELW possibles (au lieu de 2) *
- * Si nécessaire, une formule avec seulement 2 équipes ELW est prévue



FORMULE 2015 - 2016



TROPHEES COUPE DE FRANCE SENIORS FEMININES SAISON 2015 - 2016



COUPE DE FRANCE DE BASKET

CF Sportive / BF du 22 mai 2015

ORGANISATION 2015 - 2016

- Mise en place de la nouvelle formule :
 - Qualification des vainqueurs des Coupes Régionales
 - Intégration des relégués de LF2
- Contraintes à intégrer :
 - Entrée des équipes Ultra Marine en 16èmes de finale
 - Pas d'entrée directe au-delà des 16èmes de finale du fait des valorisation sportives
 - 4 « retours » de Coupe Joe JAUNAY
 - Calendrier général serré



FORMULE 2015 - 2016

16ÈME DE FINALE (32 équipes)

- 24 équipes issues des Coupes Régionales qualificatives
- 3 équipes Ultra Marines
- 1 équipe reléguée de LF2 2014 – 2015
- 4 retours de Coupe Joe JAUNAY

8ÈME DE FINALE (16 équipes)

- 16 équipes issues du tour précédent

TOURS SUIVANTS

- Système à éliminations directes sans nouvelles entrées

Sa. 20 février 2016

$\frac{1}{8}$ = Di. 21 février 2016

$\frac{1}{4}$ = Sa. 26 mars 2016

$\frac{1}{2}$ = Di. 27 mars 2016



COUPE DE FRANCE DE BASKET

CF Sportive / BF du 22 mai 2015

TROPHEES COUPE DE FRANCE PRECISIONS REGLEMENTAIRES SAISON 2015 - 2016



COUPE DE FRANCE DE BASKET

CF Sportive / BF du 22 mai 2015

TCSM - TCSF 2015 - 2016

- Déjà adopté par le Comité Directeur :
 - Les équipes Espoirs PRO A sont engagées obligatoirement en Trophée Coupe de France
 - Un club ayant une équipe qualifiée d'office pour le Trophée Coupe de France peut librement engager une ou plusieurs équipes en Coupe Territoriale Qualificative. Cette équipe peut se qualifier, sans restriction, en Trophée Coupe de France
- A adopter par le Comité Directeur :
 - A l'exception de la finale, deux équipes d'un même club ne peuvent pas se rencontrer.



FFBB
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

CF Sportive / BF du 22 mai 2015